



FEDERATION INTERNATIONALE FELINE  
FIFe



# **PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS** *Annexes*

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
**25+26.05.2023**

**Eco Hôtel Vila Galé Albacora**  
**Tavira**  
**Portugal**

## Table of Contents

|  |    |
|--|----|
| Annexe 1 – Lux Cat Club-FFL – Demande de vote secret.....                | 2  |
| Annex 2 – Rapport de la Présidente.....                                  | 3  |
| Annexe 3 – Rapport de secrétaire général.....                            | 3  |
| Annexe 4 – Rapport du trésorier .....                                    | 5  |
| Annexe 5 – Rapport des contrôleurs aux comptes .....                     | 6  |
| Annexe 6 – Rapport de la commission d'élevage & d'enregistrement.....    | 6  |
| Annexe 7 – Rapport de la commission de discipline.....                   | 7  |
| Annexe 8 – Rapport de la commission de santé & du bien-être .....        | 7  |
| Annexe 9 – Rapport de la commission des juges & des standards .....      | 9  |
| Annexe 10 – Rapport de la commission des expositions.....                | 10 |
| Annexe 11 – Rapport de l'administratrice des conseils de race.....       | 10 |
| Annexe 12 – Rapport sur les chats élevés/importés/enregistrés 2022 ..... | 11 |
| Annexe 13 – Budget pour l'année 2024 .....                               | 13 |
| Annexe 14 – Rapport sur membre sous parrainage .....                     | 13 |

## Annexe 1 – Lux Cat Club-FFL – Demande de vote secret

**From:** LuxemburgLCC Lux <lccfflffe@gmail.com>  
**Sent:** Tuesday, March 7, 2023, 11:57 AM  
**To:** FIFe General Secretary <general-secretary@fifeweb.org>  
**Subject:** FIFe GA votings

Cher Conseil de la FIFe, Mesdames, Messieurs,  
Sehr geehrter FIFe Vorstand,  
Dear FIFe Board,

**Concerne :** Assemblée générale, mai 2023

Par la présente et selon l'article 4.5 des Statuts de la FIFe, nous faisons la demande pour le Vote secret à l'Assemblée générale.

**Betrifft :** Generalversammlung, Mai 2023

Hiermit beantragen wir, gemäß Artikel 4.5 der Statuten der FIFe, die Geheimabstimmung bei der Generalversammlung.

**Concerns:** General Assembly, May 2023

Hereby we request the secret voting at the General Assembly (article 4.5 in the Statutes).

Salutations, Beste Grüße, Greetings

pour le Conseil d'Administration  
LUX-CAT-CLUB, FFL - Luxembourg

## Annex 2 – Rapport de la Présidente

Chers délégués et conseillers, mesdames et messieurs,

Une autre année s'est écoulée et regarder en arrière signifie examiner une énorme quantité de travail et de correspondance effectuée et d'appels téléphoniques, mais nous avons également bénéficié d'un grand soutien et contributions des membres de la FIFe ainsi que de membres individuels du monde entier.

Comme les années précédentes, vous devez inclure les rapports du secrétaire général, du trésorier et des commissions pour avoir une idée du travail effectué par le comité au cours de la période écoulée depuis notre dernière Assemblée générale. Mais je tiens quand même à souligner que la correspondance avec et depuis le conseil d'administration de la FIFe a considérablement augmenté au cours des dernières années – et pas seulement des questions de routine, mais parfois des questions qui prennent vraiment beaucoup de temps, des décisions difficiles qui influencent la vie familiale et le travail professionnel.

Nous savons tous que certains pays souffrent de graves problèmes financiers et que ces problèmes affectent également les inscriptions aux expositions, mais il est également important de coopérer avec les pays environnants, ce qui sera bénéfique pour tous les expositions et en particulier en ce qui concerne le nombre d'inscriptions. Il est essentiel de coopérer pour savoir quand et où organiser des expositions, car il y a parfois trop d'expositions le même week-end dans une zone beaucoup trop petite.

Je ne suis pas sûr que cela aidera à changer ou à modifier notre système d'expositions? Bien sûr, il y a toujours des possibilités d'améliorer les choses et nous essaierons toujours de regarder vers l'avenir, mais nous devrions également être fiers d'avoir encore besoin d'au moins 150 chats pour un exposition international.

Nous savons que d'autres organisations félines organisent des expositions avec un très faible nombre de 30 à 40 chats lors d'une exposition et considèrent toujours comme international avec des titres et des certificats élevés. Le système FIFe fait la différence et montre également notre esprit, nos objectifs et notre caractère distinctif.

L'exposition mondiale de la FIFe a été organisée par Felis Belgica, à **Nekkerhal Malines, en Belgique, et le nombre d'inscriptions était d'environ 1500. C'était, à bien des égards, un spectacle excellent et mémorable, surtout quand on se rend compte que l'organisation d'une exposition mondiale est une tâche énorme. Non seulement le mondial lui-même, mais aussi l'organisation de toutes les questions autour de l'exposition. L'exposition mondiale lui-même ne devrait jamais être quelle exposition a eu le plus grand nombre d'entrées, le mieux organisé, la meilleure nourriture ou quoi que ce soit; La FIFe organise, chaque année, le plus grand spectacle d'Europe (peut-être du monde) montrant à tout le monde que la FIFe est la plus grande et la meilleure !**

A notre connaissance, les chiffres d'enregistrement en FIFe sont restés plus ou moins les mêmes, ce qui confirme notre statut de « plus grand » même si nous n'avons pas d'organisme central d'enregistrement. Je sais que la FIFe augmente dans certains pays malgré d'autres organisations qui tentent de « prendre le relais ».

Cette année, la réunion du World Cat Congress aura lieu en Tasmanie/Australie du 10 au 12 juin – c'est-à-dire dans quelques semaines et il n'est donc pas possible de donner un rapport pour le moment. La FIFe sera représentée par Leo (Leopold van de Haterd) et moi-même.

La coopération avec les commissions a été positive; de nombreuses questions ont été traitées et les commissions ont apporté beaucoup de soutien et de recommandations aux membres ainsi qu'au conseil d'administration.

Du fond du cœur, je tiens à vous remercier tous pour votre soutien et votre aide au cours de la dernière année et, bien sûr, mes collègues membres du conseil d'administration; Eric, Leo, Veikko, Karl et Charles.

Göteborg, mai 2023, Annette Sjödin – Présidente de la FIFe

m

## Annexe 3 – Rapport de secrétaire général

Chers délégués et conseillers, mesdames et messieurs,

Les chiffres et les informations générales, que je vais partager avec vous, datent du 30. mai 2022 jusqu'à cette AG à Tavira. Cet aperçu n'est pas exhaustif mais vous donne une idée de la plupart des travaux quotidiens effectués au secrétariat de la FIFe. Le procès-verbal de l'AG 2022 en Anglais, Allemand et Français vous a été envoyé, grâce à l'excellent travail effectué par les 3 superviseurs, Bette Lind pour les Anglais, Robert Lubrano pour les Français et Herbert Steinhauser pour la version allemande. Au total, 6 procès-verbaux des réunions du Conseil tenues au cours de cette période vous ont également été envoyés.

Les questions traitées au cours de la période écoulée étaient les suivantes :

### Questions concernant les membres

#### 1. Dispenses conc. nombre de chats en exposition ont été accordées à 19 membres :

|                |   |                  |   |           |   |
|----------------|---|------------------|---|-----------|---|
| KKÖ (AT)       | 1 | ASFE (ES)        | 8 | CFCA (LV) | 5 |
| ÖVEK (AT)      | 6 | FFF (FR)         | 4 | NRR (NO)  | 2 |
| Felinolog (BY) | 6 | FFG (GR)         | 2 | FPL (PL)  | 4 |
| FFH (CH)       | 6 | SFDH (HR)        | 4 | CPF (PT)  | 2 |
| ČSCH-SCHK (CZ) | 9 | ANFI (IT)        | 2 | ZFDS (SI) | 2 |
| FD (DK)        | 1 | LFA-Bubaste (LT) | 4 | FFS (SK)  | 6 |
| EKL-Felix (EE) | 5 |                  |   |           |   |

Cela donne un total de **79** exceptions (comptées par jour) aux règlement des expositions. Dans tous les cas, il s'agissait de demandes de considérer les expositions comme « internationales » avec moins de 150 chats inscrits dans le catalogue en Europe. Au total, la FIFe a eu **541** jours de spectacle de juin 2022 à fin mai 2023, donc le nombre d'exceptions est très raisonnable, un peu moins de **15%**.

#### 2. Permissions accordées aux membres FIFe d'inviter des juges non-FIFe

Le comité a accordé à **7** Membres l'autorisation d'inviter **6** juges non-FIFe à **17** expositions (par jour) :

-1 autorisation pour 1 juge GCCF en FB (GB) – 1 jour

-2 permissions pour 2 juges TICA en FFB (BR) et ČSCH (CZ) – 4 jours

-6 autorisations pour 3 juges CFA à ČSCH (CZ), NRR (NO), Felix (EE), SVERAK (SE), FFM (MX) – 12 jours.

C'est à peu près la même chose que dans mon dernier rapport.

### Questions concernant les élèves-juges

Nous avons traité avec **8** demandes de **7** membres pour vérifier les exigences fixées aux futurs élèves-juges de la FIFe pour lesquels la JSC a fixé des examens. Nous avons traité avec :

1. 2 demandes d'examens préliminaires en catégorie 1 – KKÖ (AT) et ASFE (ES)

2. 2 demandes d'examens préliminaires en catégorie 2 – ÖVEK (AT) et FD (DK)

3. 4 demandes d'examens préliminaires dans la catégorie 4 – SK (FI) et NRR (NO)

Sept d'entre eux ont réussi l'examen et sont sur le site Web de la FIFe; l'un passera l'examen en juillet.

Depuis la dernière AG, **12** Membres nous ont informés que **11** de leurs juges et **6** de leurs élèves-juges souhaitaient être listés en tant que élèves-juge dans 1 ou 2 catégorie(s) supplémentaire(s) :

6 pour la catégorie 1                      1 pour la catégorie 3                      4 ou les catégories 1+2

3 pour la catégorie 2                      1 pour le groupe de race A                      2 pour les catégories 3+4

Tout cela est 3 fois plus que dans la période avant; je vous renvoie à la liste des élèves-juges de la FIFe.

### Questions concernant les juges

En ce moment, nous avons un grand total de **213** juges; 5 juges NE, 15 juges dormants et 1 juge probatoire inclus. La liste des juges basée sur la base de données sur le site Web permet de voir assez facilement combien de juges nous avons dans quelles catégories. Deux de nos collègues juges sont décédés l'année dernière, Mme Vesna Rižnar-Rešetić de Croatie et Marie Westerlund de Suède. Ils nous manquent énormément. Un total de 4 juges a démissionné.

Depuis l'AG de 2021, un total de **16** autorisations pour examens des juges ont été accordées:

3 x cat. 1 (en anglais)                      3 x cat. 2 (en anglais)                      2 x cat. 3 (en anglais)

3 x cat. 4 (en anglais)                      3 x BG A (en anglais)                      2 x BG D (1 en anglais, 1 en allemand)

En résumé, 15 examens ont été passés en anglais et 1 en allemand.

Neuf candidats ont réussi leurs examens et ont été nommés juges internationaux; trois passeront leurs examens en juin, septembre et octobre et quatre candidats passeront l'examen théorique demain et l'examen pratique en juin et septembre et un candidat n'a pas encore trouvé de lieu.

Au total, **14** juges ont demandé **37** fois l'autorisation, en référence à l'article 3.7 du Règlement des juges, de juger lors des expositions non FIFe. Ils ont officié lors des week-ends suivants:

2 x aux expositions ACF en AU                      3 x aux expositions CCCA en AU

8 x aux expositions GCCF en GB                      2 x aux expositions GCCFI en IR

11 x aux expositions IDP en CN, IT, MT                      2 x aux expositions TICA à SE, US

9 x aux expositions CFA en EG, ES, KR, KW, TH, US

Dans **32%** des cas (12 expositions), il y avait un membre national de la FIFe dans le pays où le juge de la FIFe était invité à officier lors d'un spectacle non-FIFe qui donnait l'autorisation. Dans **68%** des cas (25 expositions), les expositions ont eu lieu dans des pays sans membres FIFe.

Pour 2022, tous les juges devaient renvoyer le formulaire des engagements (activité). Environ 30% des juges ont eu besoin d'un ou deux rappels et plusieurs juges ont envoyé leur formulaire en 2023. Bien que cela ne soit pas conforme aux règles, nous avons mis à jour leurs coordonnées et indiqué leur activité. Mon problème est pourquoi nous avons besoin de cet exercice fastidieux chaque année? J'espère sincèrement que le CJS pourra trouver un autre moyen d'établir si un juge est en mesure d'instruire un juge étudiant ou

de superviser un examen ou une scène. L'exigence de juger 3 fois par année qualifie-t-elle les juges pour être instructeurs? Personnellement, je ne le pense pas.  
Pour l'année 2023, 12 juges ont déjà envoyé ce formulaire et je demande à tous les juges de m'envoyer ce formulaire dès qu'ils auront jugé au moins 3 fois par catégorie.

C'est la fin de mon rapport pour cette année; le reste du travail très varié, qui a été fait, vous pouvez le lire dans le procès-verbaux du conseil.

Je tiens à remercier tous les députés, et en particulier leurs secrétaires et personnes de contact, pour leur coopération. Je tiens également à remercier les membres des commissions et les administratrices des noms d'affixes, la liste d'exposition et conseils de race pour leur travail et leur coopération amicale et efficace.

Comme toujours, ce fut un plaisir de travailler avec mes collègues du conseil d'administration, Annette, Charles, Karl, Leo et Veikko, et je les remercie de leur soutien, de leurs commentaires et de leur aide. Pepa, mon partenaire depuis 27 ans, reste « le vent sous mes ailes » et je ne serais pas en mesure de faire mon travail sans son soutien et son aide, même maintenant qu'il est lui-même frappé par une maladie impitoyable.

J'espère vraiment que nous aurons une AG constructive pour le bien de nous tous, de nos éleveurs et exposants et principalement de nos chats.

Hrušovany nad Jevišovkou, 19 mai 2023 - Eric Reijers, Secrétaire général

## Annexe 4 – Rapport du trésorier

Chers délégués, membres, mesdames et messieurs.

Vous avez tous reçu le rapport financier 2022 ainsi que le budget 2024.

Je veux attirer votre attention sur plusieurs faits :

- Le revenu total des frais d'exposition était de 20 % inférieur au budget, ce qui représente environ 10 % de tous les revenus de la FIFe
  - Le montant des affixes était de 35 % supérieur au budget, ce qui ne pouvait pas compenser la réduction de la zone d'exposition
  - Du côté des dépenses, tous les postes étaient sous budget
- Tout cela a réduit la perte anticipée de 23 000 € à 3 000 €.

Si nous nous concentrons sur l'année à venir, nous ferons face à une situation différente car

- Il y a une augmentation générale des coûts qui a un impact sur les déplacements, l'hébergement, la nourriture, etc.
  - Il a été décidé par l'AG 2023 d'installer une nouvelle commission ainsi que
  - Compenser en partie les frais des délégués lorsqu'ils sont également membres de la commission.
- Cette situation a conduit à la décision de proposer une valorisation de certaines redevances. Comme nous faisons tous partie de ces développements, nous avons inclus une augmentation de la cotisation annuelle et la registration d'affixe, déjà dans notre budget, qui prévoit toujours une perte de 10k€.

Il y a eu des défis supplémentaires de notre banque au Luxembourg. En raison de la mise à jour des réglementations sur les transferts d'argent, tous les comptes actifs internationaux ont été examinés. Cela a conduit dans un premier temps à un blocage de tous les droits d'accès vers notre compte. Ce n'est qu'après une longue correspondance et conversation que l'accès a été réinstallé.

Nous avons malheureusement été confrontés au fait que le lieu prévu pour l'AG 2023 n'était pas en mesure d'accueillir l'AG de cette année. Avec le soutien apprécié de M. Noronha du Portugal, nous avons pu trouver l'emplacement actuel qui a permis d'utiliser toutes les dispositions de voyage déjà prises par nos membres, juges et membres de la commission.

Nous avons entamé le processus de développement d'un nouveau site Web qui sera en ligne d'ici 2023.

À ce stade, je tiens à exprimer ma déception quant à la qualité des manières de communication de certains membres de la commission FIFe.

La FIFe organise le logement et en partie les déplacements de la plupart des membres de la commission. Un simple mail de ma part n'est parfois pas répondu du tout ou souvent très tardivement. FIFe doit faire des réservations, des acomptes et cela nécessite une réponse rapide pour que cela soit fait correctement. Ceci est également fait pour obtenir de meilleurs tarifs et minimiser les déplacements quotidiens vers le lieu de l'AG et économiser votre argent.

Nous espérons une compréhension et une amélioration de votre part et nous essaierons de le faire à nouveau l'année prochaine.

Si nous ne constatons aucune amélioration, nous cesserons ces activités et vous laisserons prendre vos dispositions avec le remboursement du tarif le plus bas disponible pour nous au moment de notre réservation.

Enfin, je voudrais remercier tous les députés pour leurs paiements ponctuels.

Leopold van de Haterd, Hoorn, mai 2023

## Annexe 5 – Rapport des contrôleurs aux comptes

Vienne, 24 mars 2023

Chers délégués

Conformément aux statuts de la FIFe, art. 7, nous avons effectué le contrôle des comptes de manière consciencieuse. Nous estimons que notre contrôle nous a permis d'obtenir une image complète des transactions de l'exercice 2022.

Nous vous informons ci-après de nos conclusions:

Le caissier nous a fait parvenir les documents par la poste en début d'année, ce qui nous a permis de les vérifier tranquillement chez nous. Lors d'une réunion qui s'est tenue le 24 mars 2023 à Vienne, nous avons pu poser diverses questions au caissier, qui a pu y répondre à notre entière satisfaction. A cette occasion, nous avons également consulté de très nombreux justificatifs et documents et vérifié leur exactitude et leur exhaustivité. Là aussi, grâce au très bon classement de Monsieur van de Haterd, nous avons pu consulter tous les justificatifs souhaités.

Nous proposons à l'assemblée générale d'accepter les comptes annuels 2022 avec une perte de EUR 3'143 et un total du bilan de EUR 209'200 et remercions le caissier pour la propre tenue de la comptabilité laquelle est impliquée avec de gros efforts.

Nous recommandons au comité d'actualiser et de mettre en œuvre la règle de suppléance conformément à l'article 5.1.f des statuts et de mettre à jour les autorisations sur les comptes bancaires en conséquence, en tenant compte de l'article 5.2.

Jürg Keller-Friškovec  
FIFe Contrôleur des comptes

Marie France Pohl  
FIFe Contrôleur des comptes

## Annexe 6 – Rapport de la commission d'élevage & d'enregistrement

La Commission d'élevage et d'enregistrement (CEE) est composée de Cecilia Wennergren (SE), Maria Myrland (NO), secrétaire et Sarah Johnson (GB), présidente.

Depuis notre dernier rapport, nous n'avons tenu aucune réunion physique, toutes les questions ayant été traitées par courrier électronique et autres moyens électroniques.

Nous avons traité des demandes de recommandation du Comité concernant de nouvelles couleurs, des problèmes de compréhension du REE en lien avec l'enregistrement des chats, etc. Depuis la dernière AG, la commission s'est penchée sur les questions suivantes :

- FB (GB) concernant la présence de cinnamon dans un pedigree de BUR
- FPL (PL) concernant les conditions environnementales pour l'élevage
- FFH (CH) concernant le réenregistrement des chats au nouveau code EMS « 11 33 »
- SVERAK (SE) concernant l'enregistrement des chatons issus de croisements sans autorisation/mauvais croisement
- CSCH SCHK (CZ) concernant le délai d'héritage d'un nom d'affixe

Nous en sommes maintenant à notre quatrième année de présentation des statistiques d'inscription couvrant la période 2019-2022, ce qui rend la lecture intéressante.

Nous tenons à remercier le Comité pour sa coopération et son soutien, et en particulier Charles Spijker, pour son aide dans les traductions, la formulation de propositions, etc.

Enfin, je tiens à remercier mes collègues membres de la commission, Maria et Cecilia, pour leur travail et leur coopération au sein de la commission.

Au nom de la Commission d'élevage et d'enregistrement  
Sarah Johnson, Devon, Royaume-Uni - 24 mars 2023

## Annexe 7 – Rapport de la commission de discipline

**Membres:** Présidente Mme Anne Paloluoma; Secrétaire M. Joeri Vanrusselt  
M. Adrian Dragota; M. Herbert Steinhauser, Mme. Marina Vinkel

Glabbeek, le 25 mars 2023

Pendant la période de mai 2022 à avril 2023, le CD a tenu une réunion physique lors de l'Assemblée générale 2022 et une réunion virtuelle le 6 septembre 2022. Toutes les autres questions ont été discutées par email. Nous n'avons eu aucun cas disciplinaire.

Le Comité a demandé au CD de contribuer aux questions suivantes:

15 juin 2022 : aide pour répondre à Felis Russica (FRU) sur leur demande de clarification de la décision prise par l'Assemblée générale concernant les restrictions imposées.

Le CD a fait une suggestion au Comité le 18 juin, qui a servi de base à la réponse officielle à FRU.

30 juillet 2022, feedback et suggestions concernant une mise à jour et changement du site web.

Lors de notre réunion virtuelle du 6 septembre 2022, le CD a discuté des idées et des recommandations concernant les changements de la FIFe en préparation de la réunion conjointe avec le comité et les commissions le 29 septembre 2022. En tant que CD, nous nous sommes concentrés sur les règles et structures internes et avons trouvé des suggestions plurielles, lesquelles ont été acceptées pour être mises en place lors d'un groupe de travail, qui doit encore être composé de membres du comité et des commissions.

Le 29 septembre 2022, Mme Paloluoma et M. Vanrusselt ont participé à une réunion conjointe avec le comité et les autres présidents et secrétaires des commissions, concernant la déclaration de mission conjointe, afin de discuter des prochaines étapes. Lors de cette réunion, il a été convenu que le JSC prendrait l'initiative de préparer un document de discussion, qui a été reçu le 2 février 2023.

Mme. Anne Paloluoma  
Présidente CD

M. Joeri Vanrusselt  
Secrétaire CD

## Annexe 8 – Rapport de la commission de santé & du bien-être

Membres: Mme Jurgita Gustaitiene (présidente), M. Vladimir Isakov (secrétaire), Mme Sara Moroni

Cette année, la CSB n'a pas eu de réunions physiques, les membres ont communiqué par e-mail et Messenger. Notre commission a traité les questions suivantes:

### 1. Demande d'interprétation et de clarification de la FPL Règles d'élevage et d'enregistrement

Nous avons reçu une demande adressée à la CEE et à la CSB pour des recommandations selon la question du membre polonais FPL. FPL a demandé des précisions si la surface au sol minimale de 6 mètres carré définie dans les REE 2.2.2 et 2.4 est également valable pour les locaux intérieurs et s'applique également à l'élevage en appartement (bâtiment multifamilial). FPL a donné un exemple et demandé une position officielle de la FIFe basée sur le fait: s'il y a 39 chats adultes et 13 chatons (3-4 mois) dans un appartement de 90 m<sup>2</sup>, soit 1,73 m<sup>2</sup> de surface au sol par chat, on peut considérer que les exigences de la FIFe REE concernant la surface minimale par chat est satisfaite?

La CSB est tout à fait d'accord que l'ambiance n'est pas suffisante dans ce cas (52 chats sur 90 mètres carrés) et la situation décrite nous semble violer 2.2.1 car cet environnement domestique semble surpeuplé et semble ignorer les problèmes potentiels de santé et de bien-être des ces chats, mais selon les règles de la FIFe, il n'y a pas des restrictions pour les chats gardés dans un environnement résidentiel.

1. REE 2.2 et 2.2.4 ne s'appliquent pas aux environnements domestiques, mais spécifiquement aux logements séparés ou à l'extérieur;

2. REE 2.2.1 donne comme obligatoire (« doit ») un "espace adéquat", sans indication des mètres carrés, car il serait compliqué de prendre en compte tous les cas de la vie domestique, toujours en évitant la surpopulation. Nous avons proposé FPL de vérifier les lois nationales/locales sur le bien-être animal. Selon la CSB, le règlement doivent être révisées à l'avenir, car la situation dans le domaine du bien-être animal et de la législation nationale a considérablement changé.

2. REE 2023, annexes I & II

Les règles d'élevage et d'enregistrement 2023, annexes I et II ont été mises à jour conformément aux décisions de l'AG FIFe 2022 à Plzeň.

### 3. FBe sur le programme d'élevage et les directives de consanguinité

La CSB a discuté du sujet mais n'a pas produit de lignes directrices, car dans un domaine aussi vaste, il est nécessaire de clarifier l'objectif de ces instructions et de se concentrer sur les sujets les plus cruciales dans les différents États et ces organes législatifs. Le vice-président de la FIFe a transmis un lien très complet vers le site Web de Suomen Kissaliitto, comprenant les races les plus célèbres, avec la description de la



race, le standard, l'histoire, la génétique (où les données et les graphiques sont disponibles). Une telle "monographie de race" serait très utile, surtout si disponible sur le site de la FIFe, tant pour les éleveurs que pour les amateurs, mais nécessite encore un travail spécifique et homogène pour harmoniser le contenu dans toutes les races, même mineures. Mais encore une fois, le fin serait d'éduquer et d'informer, plutôt que de fixer une directive d'élevage avec une allocation de % de consanguinité, ce qui n'est pas le fin de la FIFe à donner, plus probablement un choix de chaque éleveur dans son propre plan d'élevage, et la déclaration officielle de la FIFe serait une ingérence et créerait un précédent. La CSB collaborera avec plaisir ensemble à la future Commission PR pour créer ces "monographies de races" et va à proposer une réunion conjointe avec la Commission BR afin de réviser les REE pour répondre aux standards les plus élevées de bien-être animal, et on propose d'éviter déclarations aux autorités nationales, s'ils ne sont pas révisé par un avocat.

#### **4. Question de FFF - discussions avec le Conseil de Paris sur l'interdiction des races dans les expos**

La CSB a discuté du sujet et a convenu que ni dans les cabinets vétérinaires ni dans la littérature académique, il n'y a de preuve de "beaucoup d'opérations chirurgicales pour améliorer la respiration avec PER, BSH, BOM" comme l'indique le Conseil de Paris. Pour valider notre avis qualifié, un questionnaire Google Forme a été envoyé à tous les Membres de la FIFe, afin de recueillir les données et expertises nationales. La CSB trouve tout à fait inapproprié de suggérer que certaines races sont en mauvaise santé ou ont besoin d'une chirurgie pour avoir une bonne qualité de vie, il serait plus utile de souligner qu'un élevage responsable produit principalement des chats en bonne santé, et que les problèmes de santé sont traités sur la base des tests génétiques les plus récents et inclus dans les FIFe REE. La coopération entre les Membres nationaux et leur homologue officiel chargé du bien-être animal devrait être basée principalement sur des informations correctes et il serait possible de se concentrer sur l'éducation des éleveurs et des propriétaires, notamment sur des sites Web ou lors d'expositions, peut-être en invitant aux événements les organismes influents comme Maison Alfort l'est en France. La CSB suggère que la FFF pourrait inclure dans ses propres règles nationales pour les éleveurs un délai de quelques jours entre le premier contact entre l'éleveur et le futur propriétaire, et la vente et le déplacement physique des chats, afin que la salle d'exposition puisse toujours être un bon endroit pour partager des informations et entrer en contact, mais la vente serait remise à plus tard. Une telle stratégie de "vente différée" peut être utilisée dans tous les pays où il est permis de vendre des chats pendant les expositions. Néanmoins, la CSB recommande vivement de ne pas favoriser la vente de chats lors des expositions.

#### **5. Questionnaire de la CSB**

La CSB a soumis un questionnaire via Google Forms à tous les Membres, afin de déterminer quelles races reconnues par la FIFe sont les plus contestées au sujet de santé. 15 Membres ont répondu dans la date limite. Au total, 31 pays ont répondu. L'enquête a montré que les pays FIFe ont des situations très différentes. Le but de l'enquête n'était pas de collecter des données précises sur les chirurgies ou la santé des chats, ce qui nécessite une étude scientifique détaillée et une de données au cours de la même période de pertinence statistique. L'enquête a montré quelles races de chats et quels problèmes devraient retenir l'attention de la FIFe. DSP, PEB, SPH, PER/EXO, BLH/BSH, CYM, MAN, JBS, MCO, SRL/SRS, CRX, DRX, GRX, BUR, OLH/OSH, SIA, SIB/NEM, CHA, BEN, KBL/KBS ont été mentionnés comme étant à l'origine de discussions dans différents pays de la FIFe. L'enquête a montré que la FIFe, la CSB, les Membres de la FIFe doivent effectuer un travail ciblé et concertée pour protéger nos éleveurs et sauver nos races de chats. Un aperçu détaillé de cette enquête sera fourni séparément.

#### **6. Nouveau site Web de la FIFe**

La CSB pense que c'était une excellente idée de mettre à jour le site Web de la FIFe. Le site FIFe peut rester tel quel pour l'information sur la partie officielle, car la navigation est parfaite et tout est facile à trouver (comme les races, les Membres, les expositions). Notre vision est un site plus attractif pour les nouveaux visiteurs et les nouveaux membres potentiels, amoureux des chats. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de publier plus d'informations sur le site de la FIFe avec de belles photos, des publications sur l'actualité du monde entier, des concours, des gagnants, des spectacles. Bien sûr, nous avons besoin d'une section sur la santé des chats, le bien-être, les refuges pour chats, les dons, le soutien...

À notre avis, on doit commencer à collecter aides pour les refuges et la recherche sur la santé des chats. Cela nécessite une section du site Web où les gens peuvent faire un don en un seul clic sur "Fait un don".

#### **Notre vision pour le prochain mandat triennal de la CSB**

1. Efforts d'harmonisation des règles et lois nationales concernant la félinologie. Les règles et lois nationales concernant l'élevage varient considérablement d'un pays à l'autre: bien sûr, la FIFe ne peut pas changer les lois, mais au moins en Europe, nous pouvons aller à la Commission Européenne et essayer d'interagir davantage, plutôt que simplement "s'asseoir et attendre". On voit la Suisse, l'Autriche, déjà ont dû interdire l'exposition des races nues, "pour des raisons de santé". Pareil avec les nez courts et les moustaches courtes. Voyons-nous une "raison de santé" derrière cela? Peut-être pouvons-nous faire une "recommandation" au Comité et à la Commission PR, afin de trouver une opportunité de coopérer avec des scientifiques et des universités, des personnalités célèbres, des politiciens pour atteindre nos objectifs.

#### **2. Plus d'importance pour la CSB**

La CSB propose que chaque Membre de la FIFe identifie et communique qui est sa "personne en charge" des questions de santé et de bien-être. Ces personnes peuvent donc faire partie de notre groupe de travail, être en contact avec l'Université vétérinaire nationale, effectuer des recherches en ligne et dans les journaux



et partager des informations avec les membres de la CSB. Une autre option est d'augmenter le nombre des membres de la CSB, car 3 personnes ne peuvent pas tout faire: il faut évaluer et aménager, gérer, mais il est tout à fait impossible de faire le travail « local » sans des adjoints.

### 3. Personne responsable du bien-être des chats

Recommandation aux Membres d'avoir une personne/officiel responsable du bien-être des chats dans le club et pendent le salon d'expo. Ce n'est peut-être qu'une formalité, on s'en occupe déjà. Cependant, cela devrait être inclus dans les règles.

Enfin, nous voulons répéter ce que nous avons dit déjà dans le rapport précédent :

La FIFe est la plus grande organisation félinologique volontaire et devrait donc être un chef de file sur la scène mondiale avec une opinion et une vision forte concernant l'élevage, la santé et le bien-être des chats.

Je tiens à remercier mes deux collègues de la commission pour leur travail et leur coopération au cours de la dernière année. Notre commission a travaillé dans une nouvelle composition seulement 2 ans, mais je tiens à exprimer ma profonde satisfaction que la commission ait atteint une excellente atmosphère de coopération. Tous les problèmes qui se sont posés ont été résolus rapidement, professionnellement et sans crainte d'exprimer ouvertement des opinions personnelles et aussi en ce qui concerne les opinions des différents groupes de notre grande Fédération.

Pour la commission du santé & du bien-être, Jurgita Gustaitiene, présidente - Kaunas, 25. mars 2023

## Annexe 9 – Rapport de la commission des juges & des standards

La Commission des Juges et des Standards (la JSC) est normalement composée de 6 membres.

Lors de la dernière AG, deux nouveaux membres se sont joints, M. Aliosha Romero et Mme Yulia Skabovska, qui ont été très bien accueillis. Malheureusement, en novembre 2022, nous avons obtenu la démission, pour des raisons personnelles, de M. Aliosha Romero en tant que membre de la Commission. Il nous reste qu'à le remercier pour l'aide qu'il a pu nous apporter jusqu'à cette AG et lui souhaiter une bonne continuation. Or, 2022 a été une année horrible, car nous avons perdu une de nos amis chers et membre de la Commission. Nous avons perdu Marie, une excellente travailleuse d'équipe et une personne sympathique et douce. Je veux lui adresser quelques mots car elle mérite qu'on se souvienne d'elle comme d'une personne passionnée par les chats, d'une juge très professionnelle et d'une amie généreuse, ouverte et franche et toujours prête à aider. Nous l'apprécions et ne l'oublierons jamais.

Ainsi, aujourd'hui la Commission est composée de 5 membres : Mme Donatella Mastrangelo (présidente), M. Steven L. Jones (secrétaire), Mme Satu Hämäläinen, M. Aliosha Romero et Mme Yulia Skabovska. Nous nous réjouissons d'accueillir deux nouveaux membres suite à cette AG.

Au cours de la période en question, nous avons exercé nos fonctions, comme toujours, uniquement par courrier électronique et visioconférence.

- Nous avons eu 3 réunions en 2022 et 2 en 2023.
- Nous avons fourni au SG un soutien pour mettre à jour le Règlement des Juges et des Elèves-juges 2023 dans les 3 langues.
- Tous les questionnaires d'examen 2023 en anglais ont été mis à disposition fin 2022/début 2023.
- Nous avons promu l'organisation de réunions avec toutes les Commissions et le Comité pour discuter des actions et propositions possibles, à la suite de l'engagement commun que nous avons tous signé lors de la dernière AG. Nous avons réussi à avoir une réunion en septembre 2022. Nous avons ensuite élaboré un projet de document pour discussion, qui sera utilisé comme base pour d'éventuelles propositions, mais il n'y a pas eu de suivi.
- Nous avons préparé la seule proposition cette année. Et c'est parce que nous ne ressentons pas le besoin d'apporter d'autres modifications, pour le moment, à ce que nous considérons comme un ensemble de règles complet et efficace pour les juges et les élèves-juges.
- Nous avons organisé et préparé le séminaire des juges qui aura lieu samedi prochain et nous prévoyons bientôt un Séminaire Obligatoire.
- Nous avons effectué une vérification auprès de tous les membres qui ont des élèves-juges, pour mettre à jour la liste publiée sur le site web de la FIFe. Sans surprise, nous avons dû supprimer un assez grand nombre d'élèves-juges, qui n'étaient plus actifs.

Les expositions FIFe se sont progressivement normalisés au cours de la dernière année. Cependant, le système de formation des juges a été très lent à se redresser avec très peu d'examens finaux ou préliminaires par rapport à avant la pandémie. Ceci est assez inquiétant de notre point de vue. Le nombre de juges FIFe, pour différentes raisons, a considérablement diminué ainsi que le nombre d'élèves-juges. Au moment où ce rapport est publié, nous avons moins de 200 juges actifs et seulement 30 élèves-juges de première catégorie. Ce sont les chiffres les plus bas enregistrés depuis les 10 dernières années, et nous considérons ces chiffres comme un signal très inquiétant qui ne peut être ignoré et nécessite des actions

sérieuses. L'inactivité des 2-3 dernières années, à cause du COVID, la guerre et la crise économique actuelle en Europe ont influencé négativement toute la vie des passionnés de chats, y compris cette partie de notre hobby. Néanmoins, nous devons trouver des personnes talentueuses et passionnées qui peuvent continuer à faire du bon travail, ainsi que des nouveaux et des jeunes qui s'impliquent et rejoignent le système FIFe. Nous espérons que nos membres prendront en considération cette situation et seront encouragés à recruter.

Mes remerciements personnels à tous les membres de la JSC pour leur excellent travail et au Comité pour la coopération équitable au cours de l'année écoulée.

Au nom de la FIFe JSC, Donatella Mastrangelo – Présidente - Tavira (PT), le 25 mai 2023

## Annexe 10 – Rapport de la commission des expositions

Pour la période de mai 2022 à avril 2023, la Commission des Expositions (CdE) était composée des membres suivants : M. João Noronha (PT) - président, Mme Thea Friškovec-Keller (CH) - secrétaire, Mme Gøran Vinje (NO), Mme Riikka Turpeinen (FI) et M. Marcel Frank (NL).

Au cours des derniers mois, le travail de la CdE a été effectué en temps opportun, avec plaisir et enthousiasme, sur la base d'un excellent travail d'équipe et de contact avec le conseil.

Pendant cette période, la Commission des Expositions a eu trois réunions physiques, une en liaison avec l'AG à Plzeň (CZ), une à Mägenwil (CH) et une à Tampere (FI), et deux réunions sur Internet en juillet et septembre 2022. Nous aimerions remercier notre secrétaire, Mme Friškovec-Keller, pour avoir accueilli la réunion à Mägenwil, ainsi que le club PIROK (FI) et son président, M. Saarela, pour toute l'organisation et l'accueil. Au cours de cette période, des e-mails ont également été échangés, chaque fois que cela était nécessaire, pour répondre et assurer le suivi de tout type de question. Les procès-verbaux des réunions ont été envoyés au Secrétaire Général.

Nous avons discuté et traité deux questions complexes concernant le règlement des expositions, pour lesquelles une recommandation a été demandée par le Comité:

- Demande d'interprétation et de recommandation pour FFM (MX))
- Demande d'exceptions NRR et SVERAK (NO, SE))

En général, nous n'avons pas trouvé qu'il était correct d'un point de vue procédural de recommander et d'accorder à un membre (par une commission ou le Comité) ce qui a été rejeté à la majorité des 2/3 à l'AG de la même année, quelle que soit la raison invoquée.

Comme dans les années précédentes, le Vice-secrétaire a aidé le Secrétaire Général à produire l'édition 2023 du règlement d'exposition en anglais, allemand et français. La Commission des Expositions, après avoir vérifié les versions finales, le remercie pour son travail et sa collaboration.

Cette année, la CdE a préparé dix propositions concernant les règles d'exposition pour l'AG, qui ont attiré notre attention et nous avons estimé que les questions devaient être traitées.

Nous tenons à remercier Mme Britta Busse et M. Jürg Keller pour les traductions, ainsi que tous les membres de la CdE pour l'excellent travail d'équipe et la prompte coopération dont ils ont fait preuve au cours de cette année.

Comme dernière pensée de ce rapport :

- après deux années d'isolement international à cause de Covid,
- après que de plus en plus de gouvernements et de législations dans nos pays membres procèdent au baguage des races lors des expositions et de l'élevage,
- après les tendances internes au sein des membres de la FIFe à l'isolement à l'intérieur des frontières nationales que nous avons observées au cours de l'année dernière,
- après de plus en plus d'exceptions accordées à nos règles internationales valides,
- après que nos titres internationaux sont de plus dévalués par une simple diminution des exigences, nous voulons exprimer notre souci quant à l'avenir de nos "valeurs internationales" au sein de la FIFe.

Au nom de la Commission des Expositions de la FIFe,  
João Noronha – Président  
Secrétaire

Thea Friškovec-Keller -  
Secrétaire

## Annexe 11 – Rapport de l'administratrice des conseils de race

Chers membres,

L'année 2022 a été une année calme pour les Conseils de Race (CdR). La difficulté demeure dans la réalisation des renouvellements. La bonne nouvelle est que le CdR CHA a un nouveau secrétaire. Certains

secrétaires de CdR ont démissionné et de nouveaux secrétaires ont été nommés jusqu'à la prochaine élection.

Et depuis cette année, nous avons un CdR KBS/KBL, qui s'est développé en peu de temps.

En 2022, le monde félin a recommencé, les expositions ont commencé dans certaines régions plus petites qu'avant, dans d'autres, elles sont restées les mêmes. L'importation de Russie n'est toujours pas autorisée, ce qui a causé des problèmes aux éleveurs FIFe, même à partir de chats qu'ils ont déjà achetés ou payés avant que cela ne soit interdit,

L'administration des CdR est la plus occupée au cours des mois de décembre à avril, car les membres ne réagissent pas, plusieurs rappels ont été envoyés en raison de la réponse de certains membres eux-mêmes en retard ou même absents. Je voudrais rappeler aux membres que les renouvellements des CdR doivent être terminés avant le 31 janvier de l'année à venir. Essayons cela pour 2024 !

En décembre 2022, nous avons 30 CdR, composés de 28 membres FIFe et 285 adhérents. Au moment de la rédaction, nous avons 31 CdR composés de 30 membres FIFe et 270 adhérents.

En voyant ces chiffres, j'aimerais exhorter tous nos membres à encourager leurs éleveurs à rejoindre les CdR afin qu'ils puissent avoir l'occasion de partager leurs connaissances et leur expertise et de faire entendre leur voix là où cela compte le plus.

Enfin, je voudrais demander aux membres de la FIFe d'être d'une grande aide lorsque les renouvellements doivent être prolongés. De cette façon, vous ferez vraiment une différence. Veuillez répondre à l'e-mail, envoyer ces factures à vos adhérents, les informer et vous répondre dès que possible

Nathalie Smits, administratrice des conseils de race

## Annexe 12 – Rapport sur les chats élevés/importés/enregistrés 2022

### STATISTIQUES D'ELEVAGE 2022

#### STATISTIQUES PAR RACE

| Classem. 2022 | Code EMS race | Nombre registr. | %     |
|---------------|---------------|-----------------|-------|
| 1             | MCO           | 28.567          | 25,0% |
| 2             | BSH           | 20.116          | 17,6% |
| 3             | RAG           | 14.905          | 13,0% |
| 4▲            | BEN           | 5.322           | 4,7%  |
| 5▼            | NFO           | 5.286           | 4,6%  |
| 6▼            | SIB           | 5.283           | 4,6%  |
| 7             | DRX           | 4.770           | 4,2%  |
| 8             | SBI           | 4.052           | 3,5%  |
| 9             | PER           | 3.395           | 3,0%  |
| 10            | NEM           | 3.146           | 2,8%  |
| 11            | SPH           | 2.640           | 2,3%  |
| 12            | RUS           | 2.525           | 2,2%  |
| 13▲           | OSH           | 1.723           | 1,5%  |
| 14▼           | EXO           | 1.657           | 1,4%  |
| 15            | BLH           | 1.634           | 1,4%  |
| 16▼           | BUR           | 1.414           | 1,2%  |
| 17▲           | CHA           | 1.101           | 1,0%  |
| 18▼           | ABY           | 1.073           | 0,9%  |
| 19            | SIA           | 1.064           | 0,9%  |
| 20            | CRX           | 998             | 0,9%  |
| 21▲           | OCI           | 293             | 0,3%  |
| 22▲           | SRL           | 271             | 0,2%  |
| 23▲           | SOM           | 243             | 0,2%  |
| 24            | BML           | 242             | 0,2%  |
| 25▲           | EUR           | 229             | 0,2%  |
| 26▲           | XLH * <XXX>   | 224             | 0,2%  |
| 27▼           | LPL           | 221             | 0,2%  |
| 28▼           | DSP           | 216             | 0,2%  |
| 29▼           | THA           | 198             | 0,2%  |
| 30            | KBL           | 177             | 0,2%  |

| Classem. 2022 | Code EMS breed | Nombre registr. | %             |
|---------------|----------------|-----------------|---------------|
| 31            | PEB            | 168             | 0,1%          |
| 32            | MAU            | 132             | 0,1%          |
| 33            | XSH * (XXX)    | 118             | 0,1%          |
| 34▲           | TUA            | 111             | 0,1%          |
| 35            | KOR            | 106             | 0,1%          |
| 36▲           | BAL            | 80              | 0,1%          |
| 37            | OLH            | 75              | 0,1%          |
| 38▲           | ACL            | 70              | 0,1%          |
| 39▼           | XLH * (XXX)    | 67              | 0,1%          |
| 40▼           | TUV            | 62              | 0,1%          |
| 41▲           | SRS            | 58              | 0,1%          |
| 42▼           | SNO            | 47              | 0,0%          |
| 43▲           | ACS            | 43              | 0,0%          |
| 44▼           | XSH * <XXX>    | 40              | 0,0%          |
| 45▲           | LYO non        | 39              | 0,0%          |
| 46▼           | SIN            | 39              | 0,0%          |
| 47▼           | XSH            | 34              | 0,0%          |
| 48▼           | GRX            | 33              | 0,0%          |
| 49▲           | MAN            | 22              | 0,0%          |
| 50▲           | XLH            | 14              | 0,0%          |
| 51▲           | KBS            | 12              | 0,0%          |
| 52▼           | BOM non        | 8               | 0,0%          |
| 53▲           | TIF non        | 8               | 0,0%          |
| 54▼           | CYM            | 2               | 0,0%          |
| 55▲           | JBS            | 1               | 0,0%          |
| 56▼           | SOK            | 1               | 0,0%          |
| 57▼           | LPS            | 0               | 0,0%          |
| <b>TOTAL</b>  |                | <b>114.375▼</b> | <b>100,0%</b> |

**STATISTIQUES PAR CATÉGORIE**

| ANNÉE         | 2022             |               | 2021             |               | 2020             |               | 2019            |               |
|---------------|------------------|---------------|------------------|---------------|------------------|---------------|-----------------|---------------|
| Catégorie     | Nombre registr.  | %             | Nombre registr.  | %             | Nombre registr.  | %             | Nombre registr. | %             |
| Catégorie 1   | 24.130           | 21,1% ▼       | 25.854           | 21,6% ▼       | 23.461           | 22,2% ▲       | 21.681          | 21,9%         |
| Catégorie 2   | 42.748           | 37,4% ▲       | 44.551           | 37,2% ▲       | 39.142           | 37,0% ▼       | 38.184          | 38,6%         |
| Catégorie 3   | 31.269           | 27,3% ▼       | 32.961           | 27,5% ▲       | 28.181           | 26,6% ▲       | 25.238          | 25,5%         |
| Catégorie 4   | 15.861           | 13,4%         | 16.087           | 13,4% ▼       | 14.783           | 14,0% ▲       | 13.654          | 13,8%         |
| Races non-rec | 55               | 0,0%          | 42               | 0,0%          | 33               | 0,0%          | 41              | 0,0%          |
| XLH/XSH       | 312              | 0,3%          | 311              | 0,3% ▲        | 207              | 0,2% ▲        | 119             | 0,1%          |
| <b>TOTAL</b>  | <b>114.375 ▼</b> | <b>100,0%</b> | <b>119.806 ▲</b> | <b>100,0%</b> | <b>105.807 ▲</b> | <b>100,0%</b> | <b>98.917</b>   | <b>100,0%</b> |

▲ / ▼ = augment./dimin.position classement, No. registrations resp. pourcentage par rapport à 2021

| CATÉGORIE 1   |                 |               |
|---------------|-----------------|---------------|
| Code EMS race | Nombre registr. | %             |
| EXO           | 1.657           | 6,9% ▼        |
| PER           | 3.395           | 14,1% ▼       |
| RAG           | 14.905          | 61,8% ▲       |
| SBI           | 4.052           | 16,8%         |
| TUV           | 62              | 0,3%          |
| XLH * (XXX)   | 45              | 0,2%          |
| XSH * (XXX)   | 14              | 0,1%          |
| <b>TOTAL</b>  | <b>24.130 ▼</b> | <b>100,0%</b> |

| CATÉGORIE 2   |                 |               |
|---------------|-----------------|---------------|
| Code EMS race | Nombre registr. | %             |
| ACL           | 70              | 0,2%          |
| ACS           | 43              | 0,1%          |
| LPL           | 221             | 0,5% ▼        |
| LPS           | 0               | 0,0%          |
| MCO           | 28.567          | 66,8% ▲       |
| NEM           | 3.146           | 7,4% ▲        |
| NFO           | 5.286           | 12,4% ▼       |
| SIB           | 5.283           | 12,4%         |
| TUA           | 111             | 0,3% ▲        |
| XLH * (XXX)   | 21              | 0,0% ▼        |
| <b>TOTAL</b>  | <b>42.748 ▼</b> | <b>100,0%</b> |

| CATÉGORIE 3   |                 |               |
|---------------|-----------------|---------------|
| Code EMS race | Nombre registr. | %             |
| BEN           | 5.322           | 17,0% ▲       |
| BLH           | 1.634           | 5,2% ▲        |
| BML           | 242             | 0,8%          |
| BSH           | 20.116          | 64,3% ▼       |
| BUR           | 1.414           | 5,4%          |
| CHA           | 1.101           | 3,4%          |
| CYM           | 2               | 0,1%          |
| EUR           | 229             | 0,7%          |
| KBL           | 177             | 0,6%          |
| KBS           | 12              | 0,0%          |
| KOR           | 106             | 0,3%          |
| MAN           | 22              | 0,0%          |
| MAU           | 132             | 0,4%          |
| OCI           | 293             | 1,0%          |
| SIN           | 39              | 0,2%          |
| SNO           | 47              | 0,2%          |
| SOK           | 1               | 0,0%          |
| SRL           | 271             | 0,9%          |
| SRS           | 58              | 0,1%          |
| XLH * (XXX)   | 1               | 0,0%          |
| XSH * (XXX)   | 50              | 0,2%          |
| <b>TOTAL</b>  | <b>31.269 ▼</b> | <b>100,0%</b> |

| CATÉGORIE 4   |                 |               |
|---------------|-----------------|---------------|
| Code EMS race | Nombre registr. | %             |
| ABY           | 1.073           | 6,8% ▼        |
| BAL           | 80              | 0,5%          |
| CRX           | 998             | 6,3% ▲        |
| DRX           | 4.770           | 30,1% ▲       |
| DSP           | 216             | 1,4% ▼        |
| GRX           | 33              | 0,2%          |
| JBS           | 1               | 0,0%          |
| OLH           | 75              | 0,5%          |
| OSH           | 1.723           | 10,9% ▲       |
| PEB           | 168             | 1,0%          |
| RUS           | 2.525           | 15,9% ▼       |
| SIA           | 1.064           | 6,7% ▲        |
| SOM           | 243             | 1,5%          |
| SPH           | 2.640           | 16,6% ▼       |
| THA           | 198             | 1,2% ▼        |
| XSH * (XXX)   | 54              | 0,3%          |
| <b>TOTAL</b>  | <b>15.861 ▼</b> | <b>100,0%</b> |

| RACES NON-RECONNUS |                    |               |
|--------------------|--------------------|---------------|
| Code EMS<br>race   | Nombre<br>registr. | %             |
| BOM non            | 8                  | 14,5% ▼       |
| LYO non            | 39                 | 70,9% ▲       |
| TIF non            | 8                  | 14,5% ▲       |
| <b>TOTAL</b>       | <b>55 ▲</b>        | <b>100,0%</b> |

| XLH / XSH        |                    |               |
|------------------|--------------------|---------------|
| Code EMS<br>race | Nombre<br>registr. | %             |
| XLH              | 14                 | 4,5% ▲        |
| XSH              | 34                 | 10,9% ▲       |
| XLH * <XXX>      | 224                | 71,6% ▲       |
| XSH * <XXX>      | 40                 | 12,8% ▼       |
| <b>TOTAL</b>     | <b>312 ▲</b>       | <b>100,0%</b> |

## Annexe 13 – Budget pour l'année 2024

| REVENUES (EUR)                 | 2021          | 2022          | 2023         | 2024          |
|--------------------------------|---------------|---------------|--------------|---------------|
| Cotisation annuelle membres    | 14,875        | 14,875        | 14,875       | 14,350        |
| Taxe exposition internationale | 106,000       | 106,000       | 106,000      | 90,000        |
| Taxe exposition nationale      | 1,000         | 1,000         | 1,000        | 500           |
| Examens                        | 1,000         | 1,000         | 1,000        | 500           |
| Cotisation annuelle juges      | 22,000        | 22,000        | 22,000       | 20,000        |
| Noms des affixes               | 30,000        |               |              | 2,500         |
| Cocardes                       | 8,000         | 30,000        | 30,000       | 40,000        |
| Divers                         | 1,125         | 8,000         | 8,000        | 5,000         |
| Perte                          | 23,000        | 1,125         | 1,125        | 0             |
|                                | <b>23,000</b> | <b>23,000</b> | <b>8,150</b> | <b>18,300</b> |

| EXPENDITURE (EUR)                         | 2021           | 2022           | 2023           | 2024           |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Assemblée Générale                        | 55,000         | 55,000         | 45,000         | 55,000         |
| <b>Juges</b> <i>Séminaire GA</i> 8,000    | 8,000          | 8,000          | 10,000         | 8,000          |
| <i>Standards. Règles. Pins</i>            | 14,000         | 14,000         | 10,000         | 12,000         |
| <i>Séminaires</i> 6,000                   | 6,000          | 6,000          | 6,000          | 6,000          |
| <b>Total Juges</b>                        | 28,000         | 28,000         | 24,000         | 28,000         |
| Comité     20,000                         | 20,000         | 25,000         | 20,000         | 20,000         |
| Commissions                               | 28,000         | 28,000         | 25,000         | 35,000         |
| Indemnité secrétaire général              | 18,000         | 18,000         | 18,000         | 18,000         |
| Administration                            | 35,000         | 35,000         | 25,000         | 35,000         |
| Cocardes     5,000                        | 5,000          | 3,000          | 3,000          | 3,000          |
| Cocardes pour des expositions (gratuites) | 5,000          | 5,000          | 3,000          | 3,000          |
| Dépréciation                              | 1,000          | 1,000          | 1,000          | 1,000          |
| World Cat Congress                        | 6,000          | 6,000          | 6,000          | 6,000          |
| Promotion     1,000                       | 1,000          | 1,000          | 1,000          | 1,000          |
| Site web     1,000                        | 1,000          | 4,000          | 4,000          | 1,000          |
| Divers                                    | 4,000          | 4,000          | 1,000          | 1,000          |
| Profit                                    | 0              | 0              | 0              | 0              |
| <b>207,000</b>                            | <b>207,000</b> | <b>181,000</b> | <b>210,000</b> | <b>192,000</b> |

L.B. van de Haterd, FIFe Trésorier - Hoorn, les Pays Bas

## Annexe 14 – Rapport sur membre sous parrainage

### Rapport de FAF Felis Roumanie comme mentor de la Fédération de félinologie Bulgarie - FFBg

En tant que mentor de la Fédération de Felinologie de Bulgarie, FAF- Felis Romania a le plaisir de vous informer des progrès réalisés par la nouvelle Fédération de Bulgarie, tous les éleveurs qui avaient temporairement rejoint Felis Romania se sont inscrits dans la nouvelle fédération formée. Ensemble, nous avons réussi à organiser en peu de temps le nouveau LO Book afin d'assurer la continuité des membres FIFe qui sont revenus de Felis Roumanie, 4 nouveaux élevages ont été enregistrés en plus de ceux déjà existants, un nouveau site web a également été lancé, la fédération est également présente sur les plateformes de médias sociaux les plus importantes. Notre fierté sont les 2 expositions très bien organisées en juin et novembre avec une moyenne de 120 chats participants et un bon nombre de sponsors qui assureront la stabilité financière du club et la possibilité de commencer à acquérir leurs propres cages d'exposition, le premier lot étant prévu pour ce printemps. Dans l'ensemble, nous sommes très satisfaits de leur travail et de leur amélioration et nous sommes vraiment confiants pour l'avenir de la FIFe en Bulgarie.

Respectueusement, Le Président de Felis Roumanie - Adrian-Alexandru Dragota